



LANDSCAPE ARCHITECTURE CANADA FOUNDATION  
FONDATION DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE DU CANADA

## AVIS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA FAPC 2024

Les membres sont par la présente avisés de l'Assemblée annuelle des membres de 2024.

**Heure:** 11h à 12h (heure de l'est)

**Date:** le 1er mai 2023

**Lieu:** par vidéoconférence

Les membres de la FAPC sont des particuliers, des entreprises ou des organisations qui ont fait un don de 100 \$ ou plus à la FAPC au cours de l'année civile 2023. Les entreprises et les organisations ont un vote à l'assemblée annuelle.

Selon les règlements de la FAPC, vous pouvez voter par procuration à l'assemblée annuelle des membres de la FAPC par attribuer votre procuration à un membre qui assiste à la réunion.

---

### FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION DE LA FAPC

Je, (nom) \_\_\_\_\_  
exerce par les présentes mon droit de procuration comme suit:

J'autorise (nom du membre qui assistera à la réunion) \_\_\_\_\_  
un membre en règle de la FAPC pour être mon mandataire pour assister, agir et voter en mon nom à  
l'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES de la FAPC.

**Date:** \_\_\_\_\_

**Signature:** \_\_\_\_\_

**Veillez retourner ce formulaire rempli avant la réunion par courriel à Michelle Legault, directrice générale de la FAPC, à [lacf-fapc@csla-aapc.ca](mailto:lacf-fapc@csla-aapc.ca).**

Remarque : Si la personne qui attribue cette procuration assiste à la réunion, cette procuration sera nulle et non avenue.